

## **Le mot du maire**

*La saison estivale se termine. Elle fut riche en événements tant culturels qu'émotionnels. En effet, la canicule et les feux ont généré bien des soucis. Le mois de septembre a été marqué par des orages et de fortes pluies, mais nous étions sur le pont, attentifs à l'évolution de ces dérèglements climatiques et prêts à intervenir en cas de besoin.*

*Avec la rentrée, de nombreuses rencontres sont planifiées, repas d'automne avec Les chaudonnes, castagnade, spectacle de Noël, pour n'en citer que quelques-unes. Je vous laisse découvrir le programme et prendre connaissance des informations concernant le village.*

*A très bientôt.*

Votre maire  
Jean-Claude Delon

### **Feu à Lagorce, une belle frayeur**



**Crédit photo Colette Arnaud**

## FELICITATIONS !

Le 21 juin dernier, Jean-Claude Delon, maire et sa première adjointe, Agnès Soprani, ont assisté à la remise de calculatrices aux élèves de CM2 et de livres aux grandes sections de maternelle. Pour Chauzon Carla Chirouze-Rodrigues et Alice Floret ont reçu chacune une calculatrice ; Lyna Levasseur et Délia De Olivera ont, quant à elles, reçu un livre.



## UN CENTENAIRE A CHAUZON



Le 3 août dernier, Jean-claude Delon, Agnès Soprani et Marie-Pierre Tourre sont allés fêter les 100 ans de Raymond ANDRE, né le 3 août 1922. Il était accompagné de ses deux soeurs.

A droite, Rose GEORGES née ANDRE, 98 ans ; à gauche, Jeannine TOURRE née ANDRE, 92 ans, natives de Chauzon.

# TRAVAUX

## Suppression de poteaux porte câbles

Certains poteaux électriques devenus inutiles ont été enlevés (impasse des Aires, chemin de Chapouillère). Cette opération a grandement amélioré le paysage (voir photos).



Avant



Après

## Vitraux

Les vitraux du cœur de l'église font l'objet d'une mise en valeur.

Après avoir réalisé les nouveaux enduits, le système de protection étant devenu au fil des années obsolète, ceux-ci ont été démontés. En effet étant en fer ils rouillaient et cette rouille laissait des coulures sur les enduits. Il a été décidé d'installer des panneaux en polycarbonate (aspect du verre mais incassable).

Ces travaux seront réalisés d'ici quelques semaines. Une demande de subvention a été faite à la fondation du patrimoine. Nous sommes en attente de leur décision.



Avec les ferrailles



Sans les ferrailles

## Camping municipal Les Bastides

Le camping municipal Les Bastides a fait l'objet d'un grand nettoyage avant reprise de la gérance par les nouveaux propriétaires du camping Le coin charmant. Abattage des arbres qui menaçaient, dessouchage pour faire place nette. Ce nouvel environnement a été apprécié des convives lors du Repas champêtre.



## ENVIRONNEMENT

### Nettoyage d'un chemin

La mairie organise une journée de nettoyage pour la réouverture d'un sentier. Rendez-vous le **samedi 8 octobre 2022 à 9h à la mairie** autour d'un café.

Prévoir bottes, gants et quelques outils.

A midi, un casse-croûte vous sera proposé.

Merci de vous **inscrire au plus tard le 5 octobre** au secrétariat de mairie.

### Opération « Oui pub »

#### Extrait du communiqué du Ministère de la transition écologique

« **Expérimentation « Oui Pub »** En 2019, ce sont plus de 894 000 tonnes d'imprimés publicitaires non adressés qui étaient distribués, dont une part significative a été jetée sans avoir été lue. L'expérimentation du « Oui pub » répond à ce constat et à une sensibilité de plus en plus forte des Français aux enjeux de réduction du gaspillage. La philosophie du "Oui Pub" est de permettre aux citoyens de recevoir des imprimés publicitaires, seulement s'ils l'ont explicitement demandé en apposant une étiquette sur leur boîte aux lettres. L'expérimentation prévue par la loi sur un échantillon de population, à la fois significatif et équilibré en termes de typologies de territoires, permettra de réaliser une évaluation des impacts environnementaux de la réduction des imprimés publicitaires non adressés, mais aussi de ses conséquences sur l'emploi, sur les comportements des consommateurs ainsi que des facteurs de réussite de mise en œuvre du dispositif.

Un appel à candidatures prévu par l'article 21 de la loi Climat & Résilience, a été lancé par l'ADEME et le ministère de la Transition écologique auprès des collectivités pour leur donner la possibilité d'expérimenter pendant trois ans le dispositif « Oui pub ». Parmi les 25 candidatures soumises, 15 ont été retenues, couvrant 2,5 millions d'habitants. Les profils variés de ces 15 collectivités (région, typologie d'habitat, densité d'habitants...) permettront un apprentissage et des retours d'expériences variés. Elles bénéficieront d'une aide financière afin de se faire accompagner par un bureau d'étude pour la mise en place, le suivi et l'évaluation du dispositif. »

Dans cette optique, vous pouvez retirer en mairie des stickers « Oui pub » à apposer sur votre boîte à lettres pour signaler que vous acceptez de recevoir des publicités. En l'absence de ce sticker, aucune publicité ne doit vous être déposée. Le sticker « Non à la pub » n'a plus de raison d'être.

## Economie d'énergie

Comme vous le savez tous, le coût de l'énergie a fortement augmenté et nul ne sait si cette courbe ascendante va se stabiliser ou non.

Par souci d'économie, la municipalité a donc décidé d'équiper l'éclairage public d'horloges astronomiques qui permettront d'éteindre les lampadaires de 23h à 6h et ce dès 2023.

## LES NOMS DES RUES (suite)

Promenons-nous dans le cœur du village !

Prenons la rue du Trou juste avant l'Auberge Sapède, cette rue est mentionnée pour la première fois dans les délibérations d'un conseil municipal en 1882 mais existe depuis probablement plus longtemps. D'où vient ce nom du Trou ? On peut imaginer que la rue tient son nom d'un renforcement dans la rue ou du passage sur le chemin de la Font. Mais ce n'est que supposition.

En descendant la rue du Trou, on laisse sur la droite la place des Arceaux. Se trouvait sur cette place une maison en ruines, considérée comme dangereuse pour les usagers de la voie publique et donc détruite après sa vente en 1983. Autour de cette place, l'accès se fait par trois arceaux où, chaque année, les habitants du village et d'ailleurs se retrouvent pour fêter Halloween.

Presque en face sur la gauche, il y a la rue des fournils. Dans cette rue se trouvaient deux boulangers jusqu'aux années 40/50. La rue des fournils débouche sur la place centrale et la rue de la Calade.

## COTE CULTURE

### Ciné7 à Ruoms

Le programme du Ciné7 à Ruoms est accessible via le lien suivant :

<http://07-ardeche.com/cinemas/ruoms-cine-sept>

## Labeaume en musique



En septembre et octobre, voyage musical et émotionnel où se font écho les œuvres d'Hector Berlioz, Ernest Chausson, John Cage, John Adams et une création de Philippe Forget.

Également en octobre, Mélodies traditionnelles du Massif central et des Hautes-Alpes avec le collectif Nòvia.

Des ateliers chorale proposent quelques places encore à destination des hommes, afin de favoriser la mixité du chœur. Ouvert à tous les curieux, chanteurs amateurs ou non-initiés, dès l'âge de 15 ans !

Renseignez-vous auprès d'Elodie Bay : [elodie.bay@labeaume-musiques.fr](mailto:elodie.bay@labeaume-musiques.fr)

## L'AGENDA QUARTIERS DE SAISON

---

### Sacrés caractères ! 400 ans avec Molière

**Molière, Labruyère, Lully / Les Nouveaux Caractères** • [5€/10€/15€](#)

- Sam 19 novembre • 17h • LAGORCE
- Dim 20 novembre • 17h • SAINT SERNIN

### Noël ! Sonnez orgues et voix, résonnez trompette !

**J-S Bach, A. Vivaldi par Thierry Caens, Jean Dekyndt, Manon Lamaison et florilège de Chants de Noël entonnés par la foule** • [5€/10€/15€/20€](#)

- Sam 17 décembre • 17h • AUBENAS

### Ciné-concert-Max Linder, L'étroit Mousquetaire

**M. Linder, A. Guy pour piano, violon et flûte / Ensemble Fabria** • [5€/10€/15€](#)

- Sam 21 janvier • 17h • MEYRAS
- Dim 22 janvier • 17h • ROSIÈRES

### Schubert Box, boîte à rêves en son et en images

**Schubert pour soprano, cordes et accordéon** • [10€ à 23€](#)

Opéra de Limoges

- Ven 24 février • 20h30 • VALS LES BAINS

**Une Belle Meunière, 20 mélodies au fil de l'eau La Belle meunière de F. Schubert et une création de M. Lemmennicier** Voix, danse et guitare • [5€/10€/15€](#)

- Sam 25 mars • 17h • SALAVAS
- Dim 26 mars • 17h • RIBES

### Bach à Pâques

**Bach et fils, concertos pour clavecin et cordes / P. Ayrton et l'Ensemble les inventions** • [5€/10€/15€](#)

- Sam 29 avril • 17h • AUBENAS

### Apéro-Opéra

**Carmen de Georges Bizet**

Bar le Qui-Vivent • [5€](#)

- Ven 05 Mai • 19h • PRIVAS

### Les Echappées Vocales

**Escapade polyphonique de 60 chanteurs amateurs** • [Gratuit](#)

- Dim 07 Mai • 16h • Lieu en cours

L'intégralité du programme des Quartiers de saison sur : <https://labeaumeenmusique.fr>

## COTE NATURE

### Faucon crécerelle

A peine les travaux de l'église terminés, des "squatteurs" s'y sont déjà installés ! Des faucons crécerelles qui ont désormais pris leur envol.



*A peine visibles avec leur duvet gris*



*Maman avec une sauterelle dans le bec*



*Les voilà prêts à prendre leur envol*



*Magnifique n'est-ce pas ?*

### Retour sur le repas champêtre du samedi 10 septembre au camping municipal Les Bastides

Le samedi 10 septembre, notre traditionnel « Repas champêtre » a été un succès. Les chazonnais étaient au rendez-vous. Joie et bonne humeur tout au long de la journée, délicieuses préparations salées et sucrées apportées par les convives et, bien sûr, les grillades (côtes de porc et saucisses) offertes par la municipalité.

Après un apéritif, occasion pour tous de communiquer, chacun a rejoint la table qu'il s'était choisie, entre amis ou en famille pour profiter du moment.

Après le déjeuner, concours de belote et de pétanque ont réjoui les aficionados.

En soirée, une trentaine de personnes étaient là pour le dîner : jambon grillé et œufs sur le plat.

Pages suivantes, quelques photos que nous devons à Olivia Delon pour illustrer cette belle journée.



Le vendredi, il a fallu installer les « accessoires ». Motivés ? Joignez-vous à nous l'an prochain.



Nul n'a rechigné à partager l'apéro en toute convivialité



Les deux tables (salé et sucré) approvisionnées par les chazonnais ont été grandement appréciées.



Puis chacun s'est installé à sa convenance.



Joëlle a officié pour la préparation des grillades



qui ont vite trouvé preneurs



Le repas s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur



et l'ombre des arbres fut appréciée



Même les plus jeunes ont participé au concours de pétanque.



Les boules c'est du sérieux. Concentration exigée.



Concentration ici aussi pour le concours de belote



Notre maire a délaissé la pétanque au profit de la belote

## ASSOCIATIONS

### Comité des fêtes



Le **samedi 12 novembre** dans le village, fête d'Halloween. Préparez vos enfants ! Venez frissonner lors d'une soirée riche en émotions.

## Les Chaudonnes

Nous organisons le **15 octobre** dans la salle polyvalente un **Repas d'automne** avec un menu de saison : apéritif, salade lyonnaise, civet de sanglier de Chauzon, fromage, moelleux aux châtaignes.  
20 € pour les adhérents de l'association des chaudonnes ; 25 € pour les non adhérents.

**Journée de Bacchus** le **19 novembre** à partir de 19h. Vous pourrez y déguster le vin nouveau (avec modération !) accompagné de charcuteries et de fromages.

Le **3 décembre** **Exposition** des artistes et talents, tant chاوزonnais qu'ardéchois (patchwork, peinture, poterie, sculpture, céramique, bijoux, travaux d'aiguille, etc.).  
Si vous souhaitez exposer, merci de vous inscrire en téléphonant au 06 88 73 83 85.

Rappelons aussi l'**atelier cuisine** qui se tient chaque mois chez Joëlle Vielfaure. Il reprendra le 13 octobre avec des recettes automnales.

**Pour chacune de ces manifestations, inscrivez-vous au 06 88 73 83 85**

Le **marché estival des producteurs** s'est tenu tout l'été sur le petit parking des Blâches. Une fréquentation pas encore à la hauteur des attentes mais nous sommes confiants que les chاوزonnais sauront plébisciter les producteurs qui nous proposent leurs produits.

Le samedi 13 août, le **vide-greniers** a connu un succès mitigé ; 20 exposants ont déballé leurs trésors et la buvette, bienvenue compte tenu de la chaleur de ce jour-là, a bien désaltéré les visiteurs et les exposants.

Le soir même, la traditionnelle **Tchaouvelade** s'est déroulée dans la bonne humeur à la salle polyvalente. 53 convives ont dégusté le poulet basquaise.

Seul bémol, une averse qui s'est invitée à l'apéritif.

## NOUVEAU A CHAUZON

**Cours de yoga à Chauzon.** Depuis début septembre, Orélie Grimal, formatrice diplômée en Vinyasa yoga, dispense ses cours au 70 chemin des Traverses, 07120 Chauzon. Contact : 06 32 38 69 86  
Plus d'informations sur le site de la commune (chauzon.fr)

## POINT LECTURE

J'ai lu pour vous «The reader » (Le liseur) de Bernhard Schlink

Publié en Allemagne en 1995, ce roman a fait l'objet d'une adaptation cinématographique (avec Kate Winslet dans le rôle d'Hanna). L'ouvrage est rapidement devenu un best-seller et a été traduit dans pas moins de 37 langues.

**Le liseur** c'est l'histoire d'un homme, Michaël, qui, toute sa vie, sera obnubilé par la première femme dont il est tombé amoureux, alors qu'il n'avait que 15 ans : Hanna. Rapidement, elle réclame qu'il lui lise des livres. Elle est passionnée par ses lectures, qu'elle écoute avec avidité. Et puis un jour, sans la moindre explication, Hanna disparaît.

Il la retrouvera des années plus tard, alors qu'il est étudiant en droit, lors d'un procès sur des gardiennes de camps de concentration. Hanna est l'une des accusées.

C'est un terrible choc. L'auteur nous guide dans les méandres des pensées du narrateur et on suit ses questionnements sans violences, sans heurts... mais hélas sans réponses non plus...

Comme lui, on est sous le charme d'Hanna, on préférerait tellement la haïr, mais non, elle nous touche malgré nous...

Il est question d'analphabétisme également dans ce livre, et des engrenages qu'un tel manque peut générer.

Il ne s'agit pas exactement d'un livre sur la deuxième guerre mondiale du côté allemand, mais plus d'une réflexion sur la justice, la culpabilité et la difficulté d'une réparation. C'est aussi le récit d'une singulière initiation amoureuse et des répercussions de ce premier amour sur la vie entière de Michaël, le narrateur de cette histoire.

La force du livre est de n'éviter aucune des questions qui naissent du choc entre le présent et le passé, entre l'amour et le mépris, le désir de comprendre et le besoin de condamner.

Ce livre m'a émue, intriguée. Qui est-on pour juger ? Que sait-on de l'autre ? Sans excuser l'inexcusable, ce livre aide à comprendre qui est cette femme de devoir, cet être fruste et écrasé de honte qu'est Hanna.

**Nous vous rappelons que depuis septembre, la bibliothèque est ouverte les **mardis impairs** de 16h à 18h.**

# A CHAUZON CET AUTOMNE

Le **samedi 22 octobre** à partir de 17h, notre **Castagnade** annuelle organisée par la commune de Chauzon. Les bonnes volontés seront les bienvenues (munies d'un bon couteau) pour nous aider à fendre les châtaignes avant cuisson.

Le **vendredi 11 novembre** à 11h, commémoration au Monument aux Morts, cimetière de Chauzon, suivie d'un verre de l'amitié.

Le **samedi 26 novembre** à 18h les élus organisent une **Réunion d'accueil des nouveaux** chاوزonnais. Toutes les personnes venues s'installer à Chauzon depuis mars 2020 sont conviées. Le Covid nous avait privés de cette occasion de faire connaissance.

Un courrier sera déposé dans les boîtes aux lettres des personnes concernées. Toutefois, si vous ne recevez pas ce courrier, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. Un oubli est toujours possible ; il faudra nous en excuser.

Le **mercredi 7 décembre** à midi, **Repas des anciens** dans la salle polyvalente de la mairie. Le duo Regard sera là pour vous faire danser. Merci de **vous inscrire** (voir coupon joint) **au plus tard le mardi 22 novembre 2022** car, pour des raisons de sécurité, la salle ne peut pas accueillir plus de 90 personnes.

Le **vendredi 9 décembre** à 18h, **spectacle de Noël** dans la salle polyvalente de Pradons. Une invitation sera envoyée aux familles concernées.

## RAPPEL

### Déchetterie

La déchetterie de Ruoms est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Vous pouvez les contacter par téléphone au 04.75.39.06.99. Pour les déchets verts : du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.

### Broyat en libre-service

Les particuliers peuvent venir récupérer du broyat prêt à l'emploi sur les plateformes de déchets verts de Ruoms et Vallon Pont d'Arc, et c'est gratuit ! Pensez à vous munir de vos outils et de vos contenants pour le transporter.

### Salle polyvalente

La salle polyvalente est disponible à la location pour les Chauzonnais et habitants d'autres communes. Les tarifs et le règlement dans son intégralité sont disponibles en mairie et sur le site de la commune ([chauzon.fr](http://chauzon.fr)).

### Nuisances sonores

Nous vous rappelons que, conformément à l'arrêté préfectoral n°2016-048-ARSDD07SE-01 du 17 février 2016, portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Ardèche :

«Les activités bruyantes, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. »

**Tout manquement à cet arrêté est passible d'une amende forfaitaire de 68€.**

Pour la tranquillité de tous, nous vous invitons à respecter cette réglementation et à ne pas utiliser d'outils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, etc.) en dehors des jours et horaires autorisés.

## Brûlage

Sur le site de la préfecture de l'Ardèche

**Interdiction de l'emploi du feu  
sur tout le département  
à partir du 01 février 2022**



Depuis le début de l'année 2022, plusieurs départs de feux ont nécessité l'intervention des sapeurs-pompiers de l'Ardèche. Une mauvaise appréciation du risque lors de l'usage du feu, le non-respect des règles de sécurité et parfois même le non-respect de la réglementation, dans le cas des brûlages de déchets verts (pratique interdite toute l'année), sont à l'origine des sinistres.

Ces incendies ont un impact important sur la pollution atmosphérique, sur la santé des populations sensibles (personnes âgées, enfants, personnes souffrant de troubles respiratoires) et sur les espaces verts détruits.

Par conséquent, tenant compte des dérives incontrôlées constatées ces derniers jours et du niveau de risque d'incendie de forêt en augmentation sur l'ensemble du département, en raison de l'absence de précipitation significative et la présence d'un épisode venteux, le préfet de l'Ardèche a décidé, par arrêté préfectoral, d'interdire l'emploi du feu sous toutes ses formes sur l'ensemble du département à compter du 01 février 2022 et ce, jusqu'à nouvel ordre.

**Cet arrêté préfectoral a été abrogé le 9 février 2022.**

**L'interdiction de brûlage reste toutefois applicable aux particuliers.**

Pour plus de détails, les réglementations en vigueur, les informations et documentations utiles sont consultables sur le site de la préfecture de l'Ardèche.

Toutes les informations sur <http://www.ardeche.gouv.fr>

## ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés :

Henri PESCE, à l'âge de 78 ans

Josette CHEMARIN, née TOURRE, à l'âge de 93 ans

Bernadette PEYLIN, née LEXTRAIT, à l'âge de 66 ans

René VINARD, à l'âge de 90 ans

André LUFLADE, à l'âge de 64 ans

Naissance :

Léonie, fille de Jessica Chamontin et de Renaud Ozil , née le 15/06/2022

Toutes les informations concernant la commune sont disponibles sur son site à l'adresse : [chauzon.fr](http://chauzon.fr).